



République Française  
Département SEINE ET MARNE  
Commune de Bourron Marlotte

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 27/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	20	23

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 27 Avril à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Bourron Marlotte s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Vitor, VALENTE Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 21/04/2026 et affichés à la porte de la Mairie le 21/04/2026.

**Présents :** M. VALENTE Vitor, Maire, M. BIDARD Michel, M. BREGERE-MAILLET Jean, Mme BRUDER-CAUQUIL Marie-Claude, M. BUIRON Alain, M. COLAS Christophe, Mme DANIELOU Cécile, M. DE FARIA Custodio, Mme DUWEZ Nathalie, M. GANDON Jean-Charles, M. HAGARD Stéphane, Mme HAMEL Catherine, Mme KERHERVÉ Muriel, Mme LOTT Myriam, M. PETIT Yves, Mme PICARD Joëlle, M. QUÉNU Nicolas, Mme ROUSSEAU Catherine, Mme SABATIER Véronique, Mme SHARPE Laura

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE  
Le : 28/04/2026  
Et  
Publication ou notification du :  
28/04/2026

**Excusé(s) ayant donné procuration :** Mme PACTON Stéphanie à Mme ROUSSEAU Catherine, Mme SCHAPPACHER Karine à Mme DUWEZ Nathalie, M. TONNELIER Théo à M. COLAS Christophe

**A été nommé(e) secrétaire :** M. BREGERE-MAILLET Jean

## CM2026\_34 - Attribution des subventions versées aux associations et autres établissements publics pour 2026

Monsieur le Maire **demande** au Conseil Municipal de se prononcer sur les propositions de subventions aux groupements et associations pour l'année 2026.

Elles se présentent de la façon suivante :

Article 65748	Subventions de fonctionnement aux associations	25 690,00 €
	Subvention à l'école maternelle	1 500,00 €
	Subvention à l'école élémentaire (dont classe découverte)	4 570,00 €
Article 657362	Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	19 000,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **adopte** à l'unanimité les subventions telles qu'elles ont été présentées ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Secrétaire de séance,  
Jean BREGERE-MAILLET



A Bourron-Marlotte, le 28/04/2026

Le Maire,  
Vitor VALENTE